



COMPTE RENDU DE RÉUNION DE COMITÉ DE QUARTIERS

SECTEUR 7A – ARAGO

DU MERCREDI 10 MAI 2023

Référents du quartier :

- Monsieur CHABBAL Emile
- Monsieur CUBERO Blaise
- Madame LECOMTE Raymonde
- Monsieur MARTIENNE Jean-Paul
- Monsieur NAUDI Pierre

SECTEUR 7B – LA SOULANE

DU MERCREDI 10 MAI 2023

Référents du quartier :

- Madame FOURCADE Marie-Ange
- Madame LANCEL Sylvie
- Monsieur PATOUILLOT Daniel

Rénovation des réseaux d'eau

- Un habitant signale avoir constaté plusieurs fuites d'eau dans le village.

M. le Maire indique que les réseaux d'eau de la commune sont en bon état, ils sont entretenus de manière régulière par la CCACVI.

Il explique que dans les impôts locaux aucune contribution n'est prélevée pour participer à l'entretien de ces réseaux, car ce sont des travaux financés par l'agence de l'eau.

Il dit qu'avant de commencer tout travaux de voirie, on s'assure du bon fonctionnement des réseaux d'eau en dessous.

Débroussaillage

- Un habitant souhaiterait que l'impasse Edouard Chatton soit débroussaillée.

M. le Maire indique que les obligations légales de débroussaillage imposent à chaque propriétaire de débroussailler dans une zone de 50 mètres autour de chez lui.

S'il y a un terrain adjacent classé en zone urbaine c'est également au propriétaire de le faire.

Il rappelle le montant de l'amende en cas de non-respect des obligations légales de débroussaillage qui est de 50 euros la première fois, puis de 30 euros supplémentaires au m² pas entretenu.

Il souligne qu'il souhaiterait davantage de solidarité pour prévenir les risques incendies. La ville ne peut pas débroussailler partout tout le temps, les propriétaires doivent prendre leur responsabilité.

Il explique que dans le cadre du futur projet de onze maisons qui vont être construites au-dessus de l'impasse Edouard Chatton, la zone sera débroussaillée.

Le permis de construire a été accordé par l'urbanisme, il est public, vous pouvez le consulter en vous rendant à la mairie. Le numéro du permis de construire est le : PC06601622A0023.

Impasse Edouard Chatton

- **Un habitant signale que les véhicules roulent souvent trop vite dans l'impasse Edouard Chatton, et demande s'il serait possible d'installer un miroir convexe.**

M. le Maire rappelle que c'est un chemin privé, qui appartient à l'hôtel Le Catalan. De plus, avec le futur projet de construction de onze maisons, des aménagements vont être réalisés.

La possibilité et l'intérêt d'installer un miroir convexe à cet endroit va être étudié avec les Services Techniques et la Police Municipale.

- **Un habitant signale que les lampadaires sont en panne dans l'impasse Edouard Chatton.**

M. le Maire répond que nous allons en informer la CCACVI.

Route du Sérís

- **Un habitant demande quand sera goudronnée la route du Sérís, et si cela concerne la route entière ou uniquement les zones où il y a des trous.**

M. le Maire répond que la route du Sérís ne sera pas goudronnée entièrement. Le goudronnage va être réalisé avec de l'enrobé à chaud par la CCACVI.

Il explique qu'au fil des années la ville a pris du retard dans l'entretien des routes. La rue Richelieu, actuellement en travaux, n'avait pas été entretenue depuis plus de 40 ans. Idem pour la rue Camille Pelletan, qui va également nécessiter une rénovation. Il indique que la mairie gère les budgets du mieux possible, en priorisant les travaux les plus urgents.

Résidence Le Clos du Fontaulé

- **Un habitant signale que les jardins de la résidence Le Clos du Fontaulé sont mal entretenus, ce qui gêne la vue des propriétaires de maisons vivant au-dessus.**

M. le Maire explique que cette résidence étant privée, il ne peut intervenir. Il invite les habitants qui souffrent de cette gêne à écrire à l'agence FONCIA (adresse : 11 Bis Rue Saint-Pierre, 66650 Banyuls-sur-Mer / téléphone : 04 68 88 84 84).

- **Un habitant fait part de son sentiment d'injustice entre les particuliers qui peuvent être réprimandés d'une amende pour « non-débroussaillage », et les résidences privées qu'on ne peut pas contraindre et auprès de qui la mairie ne peut pas intervenir.**

Poubelles

- **Un habitant signale que les poubelles du laboratoire empêchent la sécurité des passants qui sont contraints de descendre du trottoir. Ces poubelles occasionnent également de très mauvaises odeurs.**

M. le Maire indique que le laboratoire dispose d'un local à poubelles. Il leur signale déjà régulièrement qu'ils ne respectent pas les obligations liées à la gestion des déchets. Il va à nouveau leur faire un signalement.

Il rappelle que lors de la réunion des commerçants qui s'est tenue le 9 mai 2023, les règles concernant la gestion des déchets ont été répétées à tous.

Rue de la résistance

- **Un habitant s'interroge concernant les nouveaux aménagements réalisés rue de la résistance.**

M. le Maire explique que l'objectif de ces nouveaux aménagements est de contraindre les voitures qui descendent à ralentir. Le système de chicane en quinconce fonctionne et a fait ses preuves.

Le stationnement des voitures garées dans la rue de la résistance va être repensé, de manière à ce que les voitures qui descendent ne soient plus obligées de se déporter sur l'autre voie. Les services techniques vont installer des potelets et une signalétique adaptée.

Rue Paul Valérie

- **Un habitant signale que les lampadaires ne marchent plus rue Paul Valérie.**

M. le Maire répond que nous allons en informer la CCACVI.

Problème eau stagnante entre la résidence Le Clos du Fontaulé et le Carrer Saint-Jordi

- **Un habitant signale qu'entre la résidence Le Clos du Fontaulé et le Carrer Saint-Jordi, il y a de l'eau stagnante qui occasionne la prolifération de moustiques. Demande curage et nettoyage.**

M. le Maire va demander aux services techniques d'intervenir.

Rue Pruvot

- **Un habitant signale que les racines d'un pin situé dans la rue Pruvot, craquèlent le sol. Ce pin est situé sur un terrain privé appartenant à Madame Marcelle Para. Celle-ci n'a pas encore été informée directement.**

M. le Maire indique qu'il serait souhaitable que les habitants fassent parvenir leur demande directement à Madame Para, demande qu'il pourra appuyer par la suite si rien n'est fait pour palier au problème.